Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-009_2026-DE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 009/2026

Nombre
de Conseillers en exercice 27
de Présents 19
de Votants 25
Pouvoirs : 6

Nota : La Maire certifie que la liste des délibérations a été publiée électroniquement dans un délai d'une semaine suivant la séance et que la convocation du Conseil Municipal avait été faite le 10 février 2026.

La Maire,

Isabelle OZOUX

L'an deux mil vingt-six, le seize février, le Conseil Municipal de la Commune de BRETEIL, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de M. Yoan AUBERT, adjoint au Maire.

Etaient présents : Yoan AUBERT, Chantal MANCHON, Véronique VAN TILBEURGH, Patrick LANGLAIS, Soizic MOUAZAN, Patrick JEHANNIN, Yves DELACROIX, Marie GUEGUEN, Béatrice BRUNET, Bensououd ABOUDOU, Alexis LE PICARD, Alice PRAT, Stéphane PAVIOT, Nadège COULON-TRARI, Bénédicte GICQUEL, Annie CHEVALIER, Paul MEURICE, Jean-Louis LOZAC'HMEUR, Willy REMANDA.

Excusés : Delphine POTTIER, Claire BEGUIN, Alain THEBAULT, Marie-Pierre NOËL, Mélanie LE COUVIOUR, Morgane BESNARD.

Absent : Isabelle OZOUX (Maire – Absente au moment du vote), Hervé JAFFREDO.

Pouvoirs : Delphine POTTIER à Alice PRAT, Claire BEGUIN à Chantal MANCHON, Alain THEBAULT à Patrick LANGLAIS, Marie-Pierre NOËL à Patrick JEHANNIN, Mélanie Le COUVIOUR à Nadège COULON-TRARI, Morgane BESNARD à Marie GUEGUEN.

Secrétaire de séance : Stéphane PAVIOT a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vote du Compte Financier Unique 2025 – budget principal de la Commune.

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du CFU (Compte Financier Unique) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026.

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Vu le rapport de présentation du CFU pour l'année 2025 de la commune de Breteil ;

Vu le CFU 2025 de la commune de Breteil ;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-009_2026-DE

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT d[illegible] *les séances où le compte administratif du Maire est débattu, le Conseil Municipal élit son président. Dans ce cas, le Maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote* » ;

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au Maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité ;
Considérant que, dans ce cadre, Madame la Maire a quitté la séance et que le Conseil Municipal, a désigné Monsieur AUBERT, premier adjoint au Maire, pour assurer la présidence de la séance ;

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance :

I. Les prévisions budgétaires

Le CFU qui vous est présenté aujourd'hui retrace l'exécution du budget 2025 dont les crédits ont été votés :

- au budget primitif le 14 avril 2025,
- puis dans des décisions modificatives intervenues le 08 septembre 2025 et 17 novembre 2025.

Le tableau présenté ci-dessous retrace la totalité des crédits votés, lors de l'exercice 2025 (BP + reports + DM + reprise résultats 2024).

Section	dépenses/ recettes	BP	Reprise résultats 2024	Dont reports (RAR 2024)	DM	Total crédits 2025
Fonctionnement	Dépenses	3 626 968,00 €	0,00 €	0,00 €	29 335,51 €	3 656 303,51 €
Fonctionnement	Recettes	3 461 589,00 €	165 379,00 €	0,00 €	29 335,51 €	3 656 303,51 €
Investissement	Dépenses	3 015 732,22 €	230 659,78 €	1 266 565,29 €	36 717,51 €	3 283 109,51 €
Investissement	Recettes	3 246 392,00 €	0,00 €	1 496 503,20 €	36 717,51 €	3 283 109,51 €

II. L'exécution de la section d'investissement

Les recettes et dépenses de la section d'investissement sont décrites à travers les tableaux ci-dessous qui reprennent les prévisions et exécutions.

VUE GLOBALE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

BUDGET	TYPES DEPENSES/ RECETTES	BUDGETE	REALISE	RAR 2025 A 2026	TAUX REALISATION	TAUX REALISATION AVEC RAR
PRINCIPAL						
	DEPENSES	3 283 109,51 €	2 018 714,16 €	913 038,75 €	61,49	89,30
	RECETTES	3 283 109,51 €	2 363 954,14 €	439 671,43 €	72,00	85,40

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-009_2026-DE

VUE DES RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES	CHAPITRES	BUDGETE	REALISE	RAR 2025 A 2026	TAUX REALISATION	TAUX REALISATION AVEC RAR
Reprise résultat 2024	001	0,00 €	0,00 €		-	-
Dotations, fonds divers et réserves	10	465 847,14 €	467 679,17 €	0,00 €	100,39	100,39
Subventions d'investissement	13	1 024 112,77 €	472 106,11 €	439 671,43 €	46,10	89,03
Emprunts et dettes assimilées	16	1 259 476,09 €	1 000 419,95 €	0,00 €	79,43	79,43
autres immo financières	27	0,00 €	0,00 €	0,00 €	-	-
Produit des cessions	024	177 700,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00
Virement de la section de fonctionn.	021	295 973,51 €	370 121,01 €		125,05	125,05
Opérations ordre-intégration	041	60 000,00 €	7 800,00 €		13,00	13,00
Amortissement des immobilisations + Produits des cession	040	0,00 €	0,00 €		-	-
Opérations ordre suite cession	040	0,00 €	0,00 €		-	-
Comptes de stocks	040	0,00 €	0,00 €		-	-
Immo corporelles / incorporelle/	20	0,00 €	45 827,90 €		-	-
TOTAL RECETTES		3 283 109,51 €	2 363 954,14 €	439 671,43 €	72,00	85,40

VUE DES DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES	CHAPITRES	BUDGETE	REALISE	RAR 2025 A 2026	TAUX REALISATION	TAUX REALISATION AVEC RAR
Reprise résultat 2024	001	230 659,78 €	230 659,78 €		100,00	100,00
Dotations, fonds divers et réserves	10	187 479,27 €	187 479,02 €	0,00 €	100,00	100,00
Emprunts et dettes assimilées	16	273 683,00 €	268 341,56 €	0,00 €	98,05	98,05
Immobilisations incorporelles	20	165 709,27 €	108 215,72 €	41 928,68 €	65,30	90,61
Subvention équipements	204	0,00 €	0,00 €		0,00	0,00
Immobilisations corporelles	21	482 580,97 €	123 811,81 €	232 912,22 €	25,66	73,92
Immobilisations en cours	23	1 862 818,71 €	1 072 232,75 €	638 197,85 €	57,56	91,82
Autres immobilisations financières	27	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00	0,00
Comptes de stocks des en-cours	040	0,00 €	0,00 €		-	-
Opérations ordre amort sub	040	20 178,51 €	20 173,52 €		99,98	99,98
Opération reprise d'amortissement	040					
Opérations ordre suite cession	040	0,00 €	0,00 €		-	-
Opérations ordre-intégrations	041	60 000,00 €	7 800,00 €		13,00	13,00
TOTAL DEPENSES		3 283 109,51 €	2 018 714,16 €	913 038,75 €	61,49	89,30

III. L'exécution de la section de fonctionnement

Les recettes et dépenses de la section de fonctionnement sont décrites à travers les tableaux ci-dessous.

VUE GLOBALE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

BUDGET	TYPES DEPENSES/RECETTES	BUDGETE	REALISE	TAUX REALISATION
PRINCIPAL				
	DEPENSES	3 656 303,51 €	3 589 840,67 €	98,18
	RECETTES	3 656 303,51 €	3 811 370,69 €	104,24

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-009_2026-DE

VUE DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMEN

RECETTES	CHAPITRES	BUDGETE	REALISE	TAUX REALISATION
Reprise résultat 2024	002	165 379,00 €	165 379,00 €	100
Atténuation de charges	013	40 000,00 €	19 752,91 €	49,38
Produits des services et du domaine	70	278 166,00 €	290 664,29 €	104,49
Impôts et taxes	73	1 874 753,00 €	1 878 847,85 €	100,22
Dotations, subventions, participations	74	1 132 837,00 €	1 176 697,23 €	103,87
Autres produits de gestion courante	75	143 450,00 €	150 465,02 €	104,89
Produits financiers	76	40,00 €	43,43 €	108,58
Produits exceptionnels	77	1 500,00 €	109 347,44 €	7289,83
Reprise sur provision	78	0,00 €	0,00 €	-
Variation des stocks+ amortissement	042 / 043	20 178,51 €	20 173,52 €	99,98
TOTAL RECETTES		3 656 303,51 €	3 811 370,69 €	104,24

VUE DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE

DEPENSES	CHAPITRES	BUDGETE	REALISE	TAUX
Charges à caractère général	011	925 346,72 €	882 340,76 €	95,35
Charges de personnel	012	1 778 143,08 €	1 690 473,80 €	95,07
Atténuation de produits	014	156 610,00 €	156 491,38 €	99,92
Autres charges de gestion courante	65	426 230,20 €	424 914,15 €	99,69
Charges financières	66	73 000,00 €	65 391,93 €	89,58
Charges exceptionnelles	67	0,00 €	0,00 €	-
Provisions	68	1 000,00 €	107,64 €	10,76
Virement à la section d'investissement	023	0,00 €	0,00 €	-
Opérations d'ordre de transfert entre sections	042	295 973,51 €	370 121,01 €	125,05
Opérations d'ordre a l'intérieur section	043	0,00 €	0,00 €	-
Variation des stocks	042	0,00 €	0,00 €	-
TOTAL DEPENSES		3 656 303,51 €	3 589 840,67 €	98,18

IV. Détermination du résultat brut de clôture et du résultat net 2025

Le résultat brut correspond au solde des exécutions 2025 en ajoutant le déficit ou l'excédent du résultat 2024.

Après intégration des recettes émises et des dépenses mandatées, le résultat brut global de clôture au 31 décembre 2025 s'élève à **566 770,00€**.

Le résultat net correspond au résultat brut ajouté des restes à réaliser.

La prise en compte du solde des restes à réaliser (en recettes 439 671,43€ et en dépenses 913 038,75€) permet de calculer le résultat net cumulé, soit **93 402,68€** dont l'affectation fera l'objet d'une délibération particulière.

Envoyé en préfecture le 18/02/2026
Reçu en préfecture le 18/02/2026
Publié le
ID : 035-213500408-20260216-009_2026-DE

MOUVEMENTS REELS ET MOUVEMENTS D'ORDRE	BUDGET PRINCIPAL
RESULTAT BRUT	
SECTION D'INVESTISSEMENT	
DEPENSES	1 788 054,38
RECETTES	2 363 954,14
RESULTAT ANTERIEUR (001)	-230 659,78
RESULTAT D'INVESTISSEMENT (a)	**345 239,98**
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	3 589 840,67
RECETTES	3 645 991,69
RESULTAT ANTERIEUR (002)	165 379,00
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT (b)	**221 530,02**
RESULTAT BRUT GLOBAL (c=a+b)	**566 770,00**
RESTES A REALISER	
DEPENSES (d)	913 038,75
RECETTES (e)	439 671,43
BESOIN DE FINANCEMENT (f=d-e) ou EXCEDENT DE FINANCEMENT (f=e-d)	**-473 367,32**
RESULTAT NET	
SECTION D'INVESTISSEMENT (g=a-f)	-128 127,34
SECTION DE FONCTIONNEMENT (h=b)	221 530,02
TOTAL (i=g+h)	**93 402,68**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité :

- approuve le CFU 2025 du budget principal de la commune de Breteil,
- donne pouvoir à Madame la maire pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,

Le 1er adjoint au Maire,
Yoan AUBERT

MAIRIE DE BRETEIL ★ ILLE-ET-VILAINE ★

Le secrétaire de séance,
Stéphane Paviot